



Ateliers d'art floral 2017-2018

MONTSEVEROUX

O.R.C.I.V. (Annexe à côté du château)

Samedi 9h30 à 11h30

<http://floriscola.eklablog.com>

contact@floriscola.fr

- Samedi 07 octobre « Tableau automnal »** *inscription avant le 23 septembre*
Mise en scène de fleurs, feuillages et branchage,
J'apporte une branche avec des baies automnales. Découverte du support de l'année
- Samedi 16 décembre « Fleurs en fête »** *inscription avant le 02 décembre*
Réalisation d'un centre de table festif.
J'apporte 7 cônes de Conifères et une barquette plastique (16 cm x 13 cm environ)
- Samedi 27 janvier « Mur végétal »** *inscription avant le 12 janvier*
Élégance et contraste des végétaux.
J'apporte le support de l'année.
- Samedi 17 mars « Centre de table romantique »** *inscription avant le 1er mars*
Réalisation d'un centre de table rond classique.
J'apporte une assiette à dessert blanche ou neutre (diamètre 20 cm).
- Samedi 05 mai « Rouleaux fantaisie »** *inscription avant le 20 avril*
Mise en mouvement de feuillages et fleurs.
J'apporte le support de l'année.

Matériel à apporter à chaque atelier

sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de $\pm 1\text{m} \times 1\text{m}$, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions	Marie-Hélène RENAUD	06 03 03 31 37	contact@floriscola.fr
Animatrice Floriscola	Dominique Ferrier	06 75 67 39 99	
Responsable Floriscola	Didier Chapel	06 23 12 12 05	
Correspondant Floriscola	ORCIV	04 74 59 22 71	orciv@wanadoo.fr

TARIFS	MODALITES
Adhésion annuelle : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 33 €	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à Marie Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.